

Orgue et Liturgie

31

sous la direction de

N. DUFOURCQ, F. RAUGEL et J. de VALOIS

F. D'AGINCOUR

1684-1758

*Editions musicales de la Schola Cantorum
et de la Procure générale de musique
76^{bis}, Rue des Saints-Pères - Paris VII^e
et Saint-Leu-la-Forêt (Seine-et-Oise)*

AVANT-PROPOS

Ces "Pièces d'Orgue" n'étaient peut-être pas destinées à la publication. Elles sont venues jusqu'à nous grâce à l'esprit de prévoyance du Père Pingré A. G. (1711-1796), astronome distingué, ancien membre de l'Académie des Sciences de Rouen, puis bibliothécaire de Sainte-Geneviève, enfin chancelier de l'Université. Son manuscrit, non daté, renferme dans sa première partie les quarante-six "Pièces d'Orgue de M. d'Agincour" (Bibliothèque Ste-Geneviève, 2372). Elles sont sans doute des interludes pour le Magnificat donnés à titre d'exemple, de conseil pour l'improvisation... Elles m'ont paru mériter la publication par ce qu'elles ont de style, parce qu'elles nous apportent un document de plus sur la musique de nos maîtres anciens, un document non retouché et en quelque sorte pris sur le vif, parce qu'enfin elles rendront encore maint service au cours de l'office.

Dans le dernier quart du XVII^e siècle, une évolution très intéressante se produisit dans l'orgue français. En fait, c'est le temps de la multiplication des claviers manuels. Deux suffisaient à Titelouze. Pourvu que l'on puisse entendre "la croisée des parties et mille sortes de figures", le méditatif et savant chanoine était satisfait. Avec un Récit et un Echo bien pourvus de jeux encore qu'incomplets, d'autres possibilités apparurent.

D'autre part, après Roberday la fugue est déconsidérée...

« Au fond les Compositeurs pensent-ils que cet usage des Fugues leur rapporte tant de gloire ? Je sais qu'elles plaisent à l'oreille en ce qu'on aime à entendre un seul chant diversifié et traité sur toutes les cordes. Cependant ce n'est qu'un pur travail, un pur ouvrage de l'étude et de l'application, et où le goût n'a que la moindre part, une pure ressource des esprits bornés. Il ne saurait être fort honorable à ceux qui ont du génie d'user souvent d'une chose qui est le secours ordinaire de ceux qui n'en ont point. Nos derniers Compositeurs y doivent faire attention. »

Il faut donc trouver autre chose, varier les sonorités, les formes, utiliser les ressources nouvelles. Organiser, c'est alors distinguer ; procéder du simple au composé, classer avec un esprit tout cartésien. Nivers, Boyvin, André Raison, Nicolas le Bègue, d'autres encore sont les créateurs de cet "art nouveau" moins contra-puntique que décoratif peut-être, typiquement français sûrement. Ils inaugurent l'« Orgue Louis XIV » que Nicolas de Grigny et François II Couperin illustreront.

François d'Agincour suit les mêmes errements, avec une note assez personnelle. Et voilà ses "Plains-Jeux", orthographe rationnelle ; ses Duos, Trios, Dialogues, Récits, Concerts de Flûtes, Basses de Cromorne et deux "Fugues" car il faut tout de même sacrifier à la tradition et qu'est-ce qu'un organiste qui n'est pas fuguiste ?

La registration de ces pièces est aisée si l'on veut bien se souvenir que l'on aimait alors entourer le huit pieds des octaves voisines, le parer de ces mutations nées des jeux charmants du monocorde et que l'on envisageait avec calme les croisements et les résultants ainsi produits

Nous ne ferons à aucun organiste l'affront de douter de sa science pour composer un "plain-jeu" "hautain, planant et grave" à l'aide des principaux ouverts ou bouchés, des fournitures et des cymbales.

Duos et Trios demandent simplement des sonorités équilibrées assez mordantes, et qu'on ne craindra pas d'"étoffer" comme dans cette "recette" de 1737 :

Positif : Bourdon 8, Prestant, Nazard.

Grand Orgue : Bourdon 16, Bourdon 8, Prestant, Clairon 4.

Les titres "Récit de Nazard", "Basse de Cromorne", "Cornet", "Concert de Flûtes" parlent par eux-mêmes. Si quelque timbre typique fait défaut, l'interprète saura y suppléer.

Pour les Dialogues : Fonds, anche douce et quelque jolie mixture. Voici à titre de renseignement une registration de 1703 :

Positif : Bourdon 8, Prestant, Cromorne.

Grand Orgue : Bourdon 8, Prestant, Trompette, Clairon, Cornet ; Claviers accouplés.

La "Grosse Tierce" indiquée à la partie grave du Trio du 4^e ton se formait ainsi (1688) :

G^d Orgue : Bourdons 16 et 8, Flûte 4, Gros Nazard et Grosse Tierce, Nazard et Tierce.

Les "Fugues" s'exécutaient sur un "Meslange" de Fonds doux et d'Anches.

Les mouvements seront "plutôt sur la lenteur" à cause de la sainteté du lieu :

Les plains-jeux largement, avec noblesse ;

Duos et Trios demandent "de la hardiesse", un mouvement décidé ;

"Tendrement" les récits et les concerts de flûte "en imitant la voix" ;

Pas trop vite les basses de cromorne qu'un fin nazard aidera parfois à parler ;

Hardiment les dialogues que le pieux copiste fait suivre des lettres "D.G." "Deo Gratias" qu'on ne confondra pas avec un "Da Capo".

On observera scrupuleusement les agréments dont la traduction ne présente aucune difficulté et qui sont vraiment de "style", en particulier les nombreuses "tierces coulées" indiquées par le petit trait oblique.

Dans la préface de son "Livre de Pièces de Clavecin", qui parut en 1733, François d'Agincour rend hommage à François Couperin, son ami, et déclare que « nous luy devons sçavoir un gré infini des peines qu'il s'est données » pour désigner et caractériser la manière de rendre les "agrémens". Il s'en tient à cette définition magistrale. Cela simplifie bien les choses.

Paris, 7 Mars 1934.

Lud. PANEL.

Organiste de la Basilique du Sacré-Cœur
à Montmartre

FRANÇOIS D'AGINCOUR (1684-1758)

Jacques, André, François d'Agincour naquit à Rouen en 1684. Ce fut à la Maîtrise de la Cathédrale de Rouen, Alma Mater de tant d'artistes, que François d'Agincour dut sa première formation musicale. Il y fut sans doute, l'élève de Jacques Boyvin, organiste du Grand Orgue. Puis, il se rendit à Paris et devint le disciple de Le Bègue, organiste du Roy, qui jouissait alors de la plus grande réputation aux claviers de St-Merry.

Le 4 Décembre 1701, l'organiste de Sainte-Madeleine en la Cité, un certain Pitais, ayant décidé de se retirer à Tours, présenta pour lui succéder le jeune d'Agincour. Celui-ci, chaudement appuyé par Le Bègue qui n'hésita pas à le cautionner, fut reçu sans concours, après audition « devant M. le Curé et la plupart des anciens ». (Registre des Délivrations du Conseil de Fabrique). Le traitement, jusqu'alors de 90 livres, fut porté en sa faveur à 100 livres, à charge par lui de payer le facteur d'orgues et le souffleur, d'assurer en personne son service (augmenté par suite de la récente réunion à la Madeleine de la paroisse Saint-Symphorien), enfin de « jouer de l'orguerie » en quelque occasion extraordinaire sans supplément (1).

Il occupa cette place jusqu'au 12 Septembre 1706. Antoine Dornel lui succéda. Rameau s'était présenté au concours et avait été reconnu le meilleur. Il ne fut pas nommé parce qu'il ne voulut pas renoncer, selon les exigences du contrat, aux orgues dont il était déjà le titulaire.

Lorsque Jacques Boyvin mourut le 30 Juin 1706, ses héritiers obtinrent de faire toucher l'orgue de la Cathédrale de Rouen à leur profit par le sieur Michel Corrette (que Boyvin avait lui-même désigné pour le remplacer pendant sa maladie), jusqu'à ce qu'on eût fait choix d'un titulaire. Le chapitre décida, le 15 Juillet 1706, que l'orgue serait donné au concours « à celui qui se trouverait le plus capable et qui aurait les qualités requises, que le 18 du mois d'Août on entendrait et ferait composer ceux qui se présenteraient, et que l'élu aurait quatre cent livres de gages ». Maître François d'Agincour l'ayant emporté en mérite sur divers concurrents, fut nommé le 25 Août. Il cumula ce poste important avec celui de l'Abbaye royale de Saint-Ouen.

Le 13 Janvier 1714, il obtint un Brevet d'organiste de la Chapelle du Roy pour le quartier d'Octobre. Enfin en 1726, il fut nommé organiste de Saint-Jean de Rouen.

Un bail du 24 Août 1730 (bail à vie au sieur François d'Agincour, organiste du Roy et à dame Anne Poisson, son épouse, demeurant à Rouen, rue Bras de Fer, pour eux et pour le survivant, du jardin appelé de Saint-Yves avec maison, près l'auberge de Sainte-Catherine. Archives Départementales de la S. I.), nous donne avec le nom de son épouse, dame Anne Poisson, un de ses domiciles.

Titulaire de plusieurs instruments, maître de clavecin très réputé, d'Agincour atteignit à une situation matérielle considérable que l'on a évaluée à dix mille livres par an.

Il fut souvent appelé comme expert dans maintes réceptions d'orgues. C'est en cette qualité qu'il vint à Dieppe en 1726 pour juger le travail exécuté à l'orgue de Saint-Jacques par le facteur Lesclap, pour le compte de Thierry (reçu de soixante-douze livres) et à Saint-Rémy en 1739 (reçu de cent livres) pour examiner l'orgue de Faul et Parizot.

Au sujet de cette dernière visite de réception, un chroniqueur dieppois rapporte cette amusante (sinon véridique) anecdote : « L'organiste expert, mécontent de l'indemnité de déplacement qui lui avait été attribuée par le conseil de fabrique, résolut de marquer publiquement son dépit. Il loua le plus mauvais cheval qu'il put trouver, et dans ce piteux équipage parcourut la Grande Rue de Dieppe, frappant sa rossinante à grands coups redoublés en criant : « Va, tu ne vaux pas mieux que les marguilliers de Saint-Rémy ».

Après avoir tenu, à la satisfaction générale, son grand orgue de la Cathédrale pendant cinquante-deux ans — on n'eut guère à lui reprocher que la longueur de ses versets — d'Agincour mourut en son domicile de la rue des Chanoines le 30 Avril 1758 (2).

Un ancien précepteur chez l'intendant de la province de Normandie, l'abbé Pluche, qui au cours de son séjour à Rouen avait eu l'occasion d'apprécier le talent de d'Agincour, tint à le mentionner lorsqu'il publia ses copieux « Spectacles de la Nature ». Voici le passage de cet ouvrage qui eut le don d'exciter contre François d'Agincour le dépit de Daquin fils : « Monsieur Rameau « après avoir fait une étude profonde de l'harmonie et des moyens de la perfectionner, a porté « cette partie de la musique à une hardiesse de « composition et une liberté d'exécution où les « Italiens eux-mêmes ne paraissent pas l'avoir « amenée. Les applaudissements qu'on a donnés « avec justesse au savoir de cet homme célèbre « ont fait bien des jaloux, bien des imitateurs et « conséquemment bien des mauvais copistes.

« D'une autre part, MM. de la Lande, Mouret, « de Bousset, Couperin, d'Agincour, le Clerc et « d'autres maîtres de la première réputation, dont « plusieurs sont encore vivants ont toujours prétendu que le premier mérite de la Musique était « la belle mélodie et le beau chant, parce que « c'est le chant qui fait le goût et le caractère, de « la pièce, mais que la mélodie était, ou incompatible ou méconnaissable soit avec une rapidité « extrême, soit avec une trop forte charge d'accords et d'ornements; qu'ainsi le beau chant « étant comme noyé dans ces vitesses modernes « ou banni totalement de la musique nouvelle, elle « cessait d'être raisonnable ».

Et le bon abbé Pluche de partir en guerre contre cette musique nouvelle, qu'il nomme « musique diabolique » et qu'il aurait voulu bannir du Temple : « Si l'Eglise entretient à grands frais un vaste « buffet d'orgue et tout un chœur de musique, « ce n'est pas afin que Philidor, enchanté d'une « composition savante, roule les yeux vers les « voûtes, ou que Gombaud soit extasié dans le « coin de quelque chapelle sur l'étendue et la « souplesse d'une voix pendant que le peuple « baille et déserte l'office ».

« L'orgue et le chant sont pour le peuple »

D'Agincour fut un mélodiste charmant, c'est vrai, mais il pratiqua un système harmonique singulièrement délicat et fluide, recherchant à l'occasion de savoureuses dissonances.

Son avant-dernière page de clavecin, intitulée

(1) C'est donc à tort que Fétis et ses copistes font de d'Agincour un des organistes de Saint-Merry. La notice de Fétis sur d'Agincour est d'ailleurs un amas d'erreurs.

(2) On lit dans les registres du « Secrétariat de la Maison du Roy » : « Retenue d'organiste de la Chapelle du Roy pour « le quartier d'Octobre, par Pierre-Claude Fouquet, par suite « du décès du sieur d'Agincour ». — 18 Juin 1758.

précisément « La Moderne » (mi majeur), s'écarte délibérément du style français d'alors, descriptif, pittoresque, pour se rapprocher du goût allemand. Elle fait penser à l'écriture de Ph. Em. Bach.

Donc, Daquin fils fut vexé de voir d'Agincour ainsi loué dans un ouvrage que son caractère encyclopédique destinait à une grande dispersion et cela nous vaut dans « le Siècle littéraire de Louis XV » cette note... pincée : « La province « nous fournit deux hommes de réputation. Nous « avons à Rouen M. d'Agincour dont le nom se « trouve dans le 7^e volume des spectacles de la « Nature, aux dépens, à ce qu'il paraît, des Da- « quins et des Calvières. M. Pluche, un peu sujet « à se tromper ne connaît peut-être d'organiste « que M. d'Agincour. On ne lui refuse pas de « mérite, il touche très bien du clavecin, a du « talent pour l'orgue. Serait-il donc le premier ? Faut-il voir une sorte de « mise en scène » de cette réflexion de Daquin dans cette affaire où l'on prétend opposer, l'un à l'autre, d'Agincour et Calvière à propos d'un concours d'orgue ? La voici telle que la raconte dans son « Second supplément au Parnasse français » (1755) Titon du Tillet : « Avant l'année 1730 il (Calvière) concourut pour « l'orgue de la chapelle du Roi avec M. d'Agin- « cour, beaucoup plus âgé que lui. Le célèbre « François Couperin, organiste du Roi et pourvu « de la charge de clavecin de sa Majesté (survi- « vance) fut pris pour juger de leurs talents, qui « par leur degré de perfection, ne paraissaient pas « céder l'un à l'autre; il n'y eut que l'âge plus « avancé de M. d'Agincour qui lui fit préférer, ce « que Couperin fit connaître à Calvière en le « louant beaucoup sur la manière dont il touchait « l'orgue. Il lui demanda où il avait appris cet art « merveilleux, à quoi il répondit : Monsieur, c'est « sous l'orgue de Saint-Gervais (dont Couperin a « été environ quarante ans organiste). Jugez sur « cette réponse de la joie de celui-ci qui l'embrassa « étroitement ».

Cet article est tiré des *Études Normandes* (N° 51), avec la gracieuse autorisation de l'éditeur.

Cette nouvelle édition soigneusement revue et corrigée sur le manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, reproduit fidèlement le texte original des pièces de d'Agincour.

Lorsque des corrections nous ont semblé indispensables nous avons indiqué en note la version originelle. Les liaisons ajoutées sont imprimées en pointillé et les ornements, altérations, chiffres, places entre parenthèses (). Aux clés d'ut et de fa 3^e ligne ont été substituées partout par M. Panel les clés habituelles. Enfin nous avons extrait de la table d'ornements de Fr. Couperin l'explication des « agréments » employés ici par d'Agincour.

Paris, le 2 juin 1956,

J. BONFILS.

«Explication des Agréments, et des Signes»

(Extrait du 1^{er} livre de pièces de clavecin de Fr. Couperin)

«C'est la valeur des Nottes qui doit déterminer la durée des pincés, des ports- de voix; et des Tremblemens. On doit entendre par le mot de durée le plus ou le moins de Batemens, ou Vibrations.»

* Dans le livre de d'Agincour le signe est écrit verticalement s

Calvière étant né à Paris vers 1695, aurait pu en effet concourir avec d'Agincour en Janvier 1714. La différence d'âge, onze ans, entre deux concurrents d'égale valeur était un moyen pratique de les départager. Calvière obtint d'ailleurs une charge analogue en 1738. En tous cas, ainsi que le fait observer Ch. Bouvet dans son remarquable travail sur « Les Couperin », rien dans les faits ainsi rapportés n'autorise contre le juge ou l'un des concurrents une accusation de favoritisme.

Notons en passant, qu'un Calvière était organiste de Saint-Pierre le Portier à Rouen en 1746 et de Saint-Vigor de Rouen vers 1760.

Depuis Fétis, on fut souvent injuste pour d'Agincour et il est temps d'en appeler du dédain immérité avec lequel on a jusqu'alors considéré et l'homme et l'œuvre.

Sous un souple cartonnage de petit format italien, on retrouve une partie de ses pièces d'orgue, copie due à la pieuse main du Père Pingré. Dans l'ordre des tonalités ecclésiastiques (les 3^e, 7^e et 8^e tons manquent), elle nous donne une idée exacte de ce que l'on entendait à la Cathédrale de Rouen, comme versets au Magnificat. La plupart des pièces ne dépassent pas vingt mesures, mais une fugue du 1^{er} ton en atteint trente-deux; un dialogue en C sol ut mineur, cinquante-quatre. On comprend un peu les doléances du chapitre... Les formes sont suivant la tradition: le « Plain-jeu », les « Concerts de flûtes avec changements de claviers », des « Duos », des « Trios », des « Dialogues », des « Récits de Nazard ou de Cornet », enfin des « Basses de Cromorne ». (La registration adoptée impliquait alors un genre, « un tempo », une forme traditionnelle). L'ensemble ne comporte que deux Fugues, car les amateurs dédaignent ce style (C. F. Lecerf de Lavieuville), comme abscons et périmé. Tout cela élégamment écrit devait servir de modèle aux « écoliers » du Maître et au besoin, pendant l'office, suppléer à l'imagination défaillante de l'improvisateur.

Ludovic PANEL